



Mme Agnès PANNIER-RUNACHER

Ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques
Hôtel de Roquelaure, 246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Paris, le 02 octobre 2024

Copie à : Monsieur le Premier ministre Michel Barnier

Objet : Demande de portage politique des initiatives en cours sur la transformation du secteur textile

Madame la Ministre,

Nous vous contactons en tant que membres d'une coalition de la société civile œuvrant pour une industrie textile durable et juste. Nous avons notamment largement participé aux travaux entourant la proposition de loi contraignant la fast-fashion portant un message d'espoir pour l'avenir environnemental, social et économique du secteur de la mode.

Ce courrier entre en cohérence avec l'interpellation au Parlement européen, ce 26 septembre, de 6 pays de l'Union, dont la France, afin d'encadrer réellement le marché en ligne de la fast-fashion. **Nous vous invitons à reprendre les travaux en cours, vers une loi plus ambitieuse, en France.**

L'industrie de la mode est aujourd'hui synonyme d'impacts environnementaux et sociaux désastreux en ce qu'elle représente jusqu'à **8% des émissions de gaz à effets de serre mondial** avec 100 milliards de pièces produites chaque année au détriment des travailleuses et travailleurs. Au-delà, cette course au volume et au low-cost - représentant 70% des ventes en France - a des effets non négligeables sur le secteur français qui accuse la disparition de plus de 37 000 emplois en 10 ans et dont les enseignes disparaissent les unes après les autres.

Face aux défis du secteur, plusieurs initiatives portant des mesures attendues et nécessaires sont à un stade de développement avancé au niveau français et européen, portées notamment par le gouvernement précédent. **Ces initiatives sont porteuses d'espoir à un moment critique pour le secteur et nous vous appelons à vous en emparer au plus vite afin de finaliser leur adoption,** notamment à travers :

-
- **L'inscription au plus vite à l'ordre du jour du Sénat, de la [proposition de loi visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie textile](#)** lors de semaines réservées au gouvernement. Pour rappel, le précédent gouvernement avait déclenché la procédure accélérée sur ce texte qui avait été voté à l'unanimité le 14 mars dernier à l'Assemblée Nationale.
- **La mise en place [de l'affichage environnemental textile](#)** à travers la publication au plus vite du décret relatif aux modalités de calcul et de communication du coût environnemental des produits textiles ainsi que de l'arrêté relatif à la signalétique et à la méthodologie de calcul du coût environnemental des produits textiles. Cet affichage doit permettre d'aiguiller le consommateur dans des choix vertueux ainsi que d'inciter financièrement à une production plus vertueuse, en lien avec la proposition de loi mentionnée plus haut.
- **Le portage au niveau européen d'une position ambitieuse sur les stratégies commerciales et industrielles des entreprises de fast-fashion** tel que [déjà portée au sein du Conseil de l'UE](#) dans le cadre de la révision de la Directive-cadre relative aux déchets mais également sur d'autres processus comme annoncé dans ce document de positionnement joint au mail de contact.



Nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur les propositions que nous portons afin que cessent les dérives de l'industrie de la mode et du textile.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Les organisations signataires :

Salma Lamqaddam, **ActionAid France**
Pierre Condamine, **Amis de la Terre France**
Bruno Morel, **Emmaüs France**
Mathilde Pousseo, **Ethique sur l'Étiquette**
Antoine Gatet, **France Nature Environnement**
Catherine Dauriac, **Fashion Revolution France**
Flavie Vonderscher, **HOP - Halte à l'Obsolescence Programmée**
Valeria Rodriguez, **Max Havelaar France**
Pauline Debrabandere, **Zero Waste France**